

Sacs poubelles éventrés

Que pensez-vous de notre environnement quand de bon matin les poubelles sont éventrées sur la chaussée ?

Les chats ou autres animaux, voire sauvages, sont passés par là, et les déchets jonchent le sol.

De plus le prestataire de service qui assure la collecte n'est, bien entendu, pas chargé du nettoyage des rues.



Les containers fermés n'éviteraient-ils pas ce problème ?

Si besoin, un local est mis à disposition à côté de la salle des fêtes.



"Si chacun balayait devant sa porte, comme la ville serait propre !"

Réglementations

Circulation : La vitesse limite dans tout le village est de **40 km/h**.

Stationnement : Certaines bordures de trottoirs (en particulier rue d'Inval et aux abords de l'école) ont reçu **une bande en peinture jaune**. En conséquence, le stationnement à ces emplacements constitue une infraction passible d'une amende de 4^{ème} classe soit 135€ avec mise en fourrière. Un parking rue d'Inval (entre le n°15 et le n°19) a été réalisé pour permettre le stationnement d'environ 8 véhicules.

Bruit : **Que ce soit pour les particuliers ou les entreprises, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser des engins à moteur et autres appareils de même nature le :**

- Dimanche et les jours fériés
- ainsi qu'avant 7 heures du matin et après 20 heures.

Brûlage : Par arrêté préfectoral, **il est interdit de brûler les déchets de toute nature** (branches, matériaux) sous peine d'amende de 5^{ème} classe soit 450 € (arrêté 84). Nous vous rappelons que les déchetteries de Gisors et de Liancourt-Saint-Pierre sont à votre disposition sur présentation de votre carte d'accès (délivrée par la déchetterie).

Les ordures ménagères : Les ordures ménagères doivent être dans des poubelles en plastique fermées et non dans des sacs poubelles posés à même sur la voie publique. Un local poubelle est mis à disposition à côté de la salle des fêtes. **Nous vous rappelons que le ramassage des poubelles se fait tous les lundis matin, même les jours fériés (sauf le 1^{er} Mai).**

Foire à tout : Tout exposant n'ayant pas fait de déclaration préalable à la mairie est soumis à l'article L310-5 du code du commerce et sera puni de 15 000 € d'amende.

Ceux qui ne sont pas inscrits sur le registre communal sont soumis à l'article 317-7 du code pénal et seront punis de 6 mois de prison et 30 000€ d'amende.

Pétards : La commune est placée en plan vigipirate rouge renforcé pour une durée indéterminée (arrêté préfectoral). **Il est donc interdit d'utiliser des pétards et autres feux de Bengale, même le 14 juillet.**



Juin 2014



Le Héraut de la Tour

Bulletin d'information de COURCELLES-LES-GISORS

Mairie

Tél 02 32 55 23 08

Fax 02 32 15 76 85

Mail :

Mairie-Courcelles-les-Gisors@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi/Mardi/Jeu-di/
Vendredi

9h00 – 12h00

14h00 – 17h00

Permanence des élus

Lundi :

16h00 – 19h00 et sur
rendez-vous.

Permanence du CCAS

Mercredi :

18h00 – 19h00
et sur rendez-vous
(06.32.90.79.23).

Missions du CCAS :

- Aide financière ponctuelle (sous conditions),
- Participation financière aux séjours de vacances pour chacun de vos enfants scolarisés,
- Toute autre demande afin de vous aider ou vous conseiller.

Chères Courcelloises, Chers Courcellois,

Le 23 mars dernier, vous avez choisi de soutenir notre liste dans son intégralité.

Le Conseil Municipal a été installé le 28 mars, avec l'élection du Maire et ses 2 adjoints (voir photo).

C'est au nom des 15 élus que je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous vous confirmons nos principaux engagements :

Les taux d'imposition des taxes communales restent inchangés. La bonne santé financière de notre commune nous permet de ne pas augmenter les impôts communaux cette année, en dehors de la variation des bases fiscales fixées par l'administration.

Le bien-être des enfants fait partie de nos priorités avec le centre de loisirs, la garderie, l'école et la mise en place des ateliers (dans le cadre de la réforme des nouveaux rythmes scolaires).

Je me réjouis de travailler avec cette nouvelle équipe qui combine l'expérience des anciens et une énergie nouvelle. Ensemble, nous poursuivons nos missions avec sérieux et dynamisme.

Alain Frigiotti

Votre Conseil Municipal



Devant, de gauche à droite : Nathalie Spinat, Rénaud Saint-Denis (2^{ème} adjoint), Marie Lamarche, Nadège Duval (1^{ère} adjointe), Alexia Davenel, Céline Lerbourg, Lionel Paoletti.

Derrière, de gauche à droite : Eric Plenard, Laurent Laccoffe, Alexandre Dupont, Alain Frigiotti (Mr le Maire), Philippe Dubos, Jacques Besseau.

En Haut à Gauche : Hélène Aubé et Guillaume Lefèvre

L'équipe Municipale vous souhaite un bel été !

Etat Civil

Avis de naissance	2013: - Maxwell René Christophe BOURGEOIS (04/03) - Lalie Noële Christine PREVISANI (09/03) - Nathan Olivier HOUBLON (06/05) - Claire-Lyse Camille Mauricette SUZE (09/05) - Fallone Céline Madeleine ROSE (25/06) - Mélina Gilberte Geneviève VILLETTE (16/07) - Charlie Camille Marina MENDES MENARD (23/07) - Alexis Baptiste Enzo PIOCELLE HORCHOLLES (03/10)
	2014 : - Ever PALLIGEN (15/03)
Mariages	2013 : - Pauline LIEBENS et Olivier PARNIERE (29/06)
	2014 : - Véronique DURAND et Pascal PARIS (05/04)
Décès	2013 : - Henriette MARTIN (13/06)

Les dates à retenir

Ecole : Kermesse Samedi 5 juillet 2014

Fêtes Communales Courcelloises :

Foire à tout Dimanche 6 juillet 2014
 Concours de belote Samedi 22 novembre 2014

Les enfants d'abord : Boom de l'école Vendredi 27 juin 2014

Accueil Amitié :

Concours de boules Mardi 1 juillet 2014
 Concours de belote Mardi 9 septembre 2014
 Loto Dimanche 12 octobre 2014
 Sortie au Cadran à EVREUX Mardi 14 Octobre
 Bûche de Noël Mardi 18 novembre 2014

Comité des fêtes :

Retraite au flambeau : 22h30 Samedi 12 juillet 2014
 Feux d'artifices : 23h00

Les Crocos du Marais Dimanche 15 juin 2014

Messe Samedi 14 Aout 18h30

Nouveau : Venez marcher !

Proposée Par l'association Accueil-Amitié,

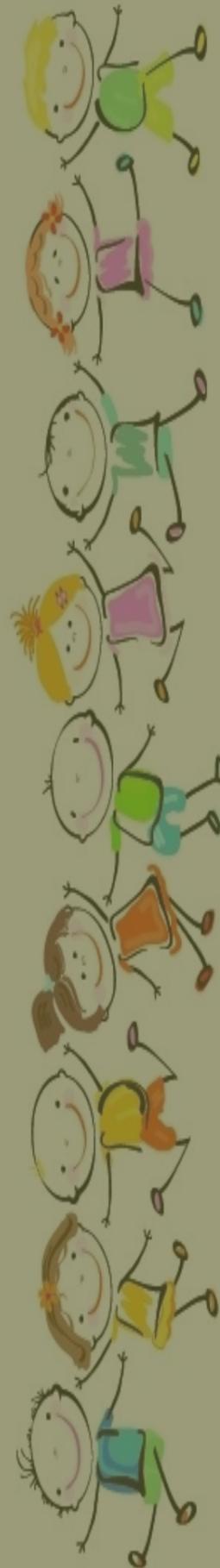
« MARCHÉ LIBRE » vous permet de vous retrouver tous les jeudis matin à 9h devant la salle des fêtes afin de faire une marche détente dans notre village.

Ouvert à tous : de 5 à 95 ans / Gratuit, sans obligation d'adhésion.

Pour tout renseignement : H. Aubé 02 32 55 62 03 / J.C. Venot : 02 32 55 90 42



Si vous souhaitez communiquer des dates de manifestations ou réagir aux différents articles, vous pouvez nous contacter : leherautdelatour@gmail.com



Les ateliers de l'école

Dès septembre 2013, le conseil municipal a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à l'école.

C'est ainsi que de 15h45 à 16h30, 50 à 60 élèves de Courcelles avaient :

- **A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)** organisées et prises en charge par les enseignantes
- **T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires)** organisés et pris en charge par la commune.

Les **T.A.P.** permettent à tous les enfants scolarisés de la petite section de maternelle au CM2, de s'initier à des activités dans les domaines sportifs, culturels, artistiques, créatifs, etc. sous forme d'ateliers.

5 sens (Poterie, cuisine...)

Activité Physique et Sportive (Danse, motricité, foot, ping-pong,...)

Voyage (Découverte d'un continent)

Bibliothèque (Lecture, emprunts de livres, écoute)

Aide méthodologique (Sur proposition des enseignantes)

Jeux de société

Jeux de construction (Kapla, Légo, domino...)

Chorale

Citoyen (Site internet de l'école et conseil d'enfants)

Jardinage (Semis, plantations, préparation du jardin de l'école)

Bricolage d'hiver (Fabrication de nichoirs, de boules de graines pour aider les oiseaux et décorer le jardin)

Eveil lecture

Club biblio (Gestion de la bibliothèque de l'école)

Eveil musical

Pâte à modeler

Relaxation (Détente pour favoriser l'écoute, l'attention)

Mini-School (Rondes et jeux dansés, comptines anglaises)

Expériences scientifiques

Danses (Eco-saïe, moderne)

Logique ludique (Jeux de société langage, numération, phonologie, compréhension lecture).

Ces ateliers ont été une réussite grâce à la volonté et l'implication de tous. Merci au personnel communal, à la directrice de l'école et aux bénévoles (M. Boudeville, N. Duval, R. Lapp, C. Paoletti, D. Collas, M. Boutigny).

Centre de Loisirs : Vive les Vacances !

Activités proposées par le centre de loisirs du 7 au 27 Juillet 2014.

Pour les enfants de 3 à 14 ans.

Inscription à la mairie : 02 32 55 23 08 / Centre de loisirs : 06 43 80 24 39

Date	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7 au 11 Juillet	Le Carnet de Vacances	Sortie voie verte à pied avec une journée jeux 10h à 17h Pique-Nique à prévoir	Les petits cuistos (cupcakes)	Les Bulles	Sortie Parc Bagatelle (supplément 5 €) 7h à 19h Pique-Nique à prévoir
	Intervention : Les Boules terrestres 14h à 17h		Jeux Extérieurs	Jeux Extérieurs	
14 au 18 Juillet	Centre Fermé	Intervention : Stage escrime avec Jérôme Filipetto		Sortie centre équestre (supplément 5€) 9h à 17h Pique-Nique à prévoir Et des bottes dans un sac	
21 au 25 Juillet	Le Range CD	Sortie Chasse au trésor dans le village 7h à 17h Pique-Nique à prévoir	Activité aquarium	La fresque photos	Sortie Parc ST Paul (supplément 5 €) 9h à 18h Pique-Nique à prévoir

Il est recommandé aux parents de s'inscrire à l'avance, surtout les jours de sorties.

Directrice du Centre de Loisirs : Emilie Gaquerel

Animatrices du Centre : Dominique, Marie-France, Sybille, Mylène et Mélanie (stagiaire).

Le Centre de Loisirs sera fermé au mois d'août et ré-ouvrira ses portes du 27/08 au 1^{er} septembre inclus.